



**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique**

Université Badji Mokhtar Annaba

CONFERENCE INTERNATIONALE INTERDISCIPLINAIRE

"NUMERIQUE ET TERRITOIRE"

IV^{ème} Rencontre du CEDITER

Organisée par

**La Faculté des Sciences Economiques et des Sciences de Gestion
-FSESG-**

En partenariat

- CEDITER -

**Réseau international, pluridisciplinaire et francophone de recherche
territoriale**

9, 10 et 11 juin 2020 - Annaba -Algérie -

IV^{èmes} JOURNEES DU CEDITER

Sous le thème :

« NUMERIQUE ET TERRITOIRE »

Appel à contribution

La faculté des sciences économiques et des sciences de gestion en partenariat avec le CEDITER organise les 9, 10 et 11 juin 2020 les IV^{èmes} journées du CEDITER sur le thème «*Numérique et territoire*» et l'Atelier doctoral international (ADI) 2020.

Ces IV^{èmes} journées du CEDITER ne sont pas seulement un cadre de débats d'idées mais une rencontre en vue d'enrichir la recherche et d'émettre des propositions de politiques concrètes qui peuvent permettre aux économies, particulièrement celles en développement, d'entamer, aussi rapidement que possible, leur transition vers le numérique et d'emprunter un sentier de croissance inclusive.

De ce fait, le séminaire sera ouvert à toutes les disciplines et aux spécialistes, universitaires, doctorants et entreprises, ainsi qu'aux institutions concernées directement ou indirectement par le numérique et le développement économique. Ce brassage de compétences permettra, non seulement, un approfondissement des débats mais constituera, également, un terrain d'échanges de bonnes pratiques pour, in fine, arriver à des conclusions claires et faisables. Ce mix d'idées et d'expérience sera une opportunité pour développer des propositions vertueuses et opérationnelles dans ce jeu de transformation structurelle.

Aussi, deux événements scientifiques seront consacrés à des présentations de travaux de recherche, table-rondes, débats et échanges entre universitaires, opérateurs économiques et praticiens des affaires publiques :

- **La conférence**, prévue pour le mardi 9 et le mercredi 10 juin 2020, sera entièrement consacré à des Tables rondes avec des experts et professionnels, ainsi que des séances en plénières où des chercheurs œuvrant à l'échelle internationale présenteront leurs travaux et recommandations portant sur des sujets relevant du « *Numérique et territoire* ».
- **L'Atelier doctoral international**, prévu pour le jeudi 11 juin 2020 sera consacré à des recherches de pointes menées par des doctorants.

Tous les articles finaux envoyés par les auteurs seront soumis à une «peer review» afin de permettre la publication d'une Sélection par l'éditeur officiel de la Conférence.

1 – THEME ET AXES DE REFLEXION

La relation du numérique avec le territoire est complexe et multidimensionnelle. Au-delà de l'arsenal des dispositifs classiques¹ d'analyse, il est essentiel d'intégrer d'autres dimensions économiques, sociétales et environnementales peu ou mal prises en compte aujourd'hui. Cet aspect est d'autant plus important que le numérique constitue un facteur déterminant de croissance économique avec de larges implications sur le développement du territoire et, à plus grande échelle, sur la transformation structurelle d'un pays.

Dans ce cadre d'évolution systémique et dans l'objectif de rendre plus inclusive la croissance économique, les pouvoirs publics tentent de faire émerger de nouvelles dynamiques devant promouvoir la performance collective des territoires. Une gouvernance multiscalaire structurant les avantages dynamiques et organisant les territoires pour offrir un écosystème favorable au développement du numérique et à la digitalisation des entreprises devient, alors, l'enjeu central des pouvoirs publics.

Face à ce changement dans la manière dont l'État peut stimuler la croissance, la question qui se pose, alors, est l'identification des mécanismes incitatifs et organisationnels à mettre en œuvre pour promouvoir la numérisation des territoires et la digitalisation des entreprises. Autrement dit, quel mode de coordination adéquat devant assurer la compatibilité de l'évolution des compétences avec le développement des activités productives et de recherche. Comment transformer les mentalités, les usages et les modèles afin que des écosystèmes complets se reconfigurent selon les spécificités propres à chaque territoire ?

Ces questionnements occupent, désormais, le cœur même des stratégies gouvernementales d'autant que l'innovation ouverte (Chesbrough, 2000)², portée par des réseaux sociaux de chercheurs, créateurs et innovateurs et articulée sur la miniaturisation des machines de bureau « *desktop manufacturing*³ » a révolutionné les modes de création de la connaissance et de la production de biens et services, donnant ainsi des opportunités aux porteurs de projets et d'idées de passer plus rapidement à la matérialisation de leurs idées. Ces réseaux numériques mondiaux (Chabaud et Ngijol, 2005, 2010)⁴ ont, conséquemment, fait évoluer l'activité productive qui s'appuie, désormais, sur l'intensité croissante du couplage « activités productives /numérisation » vers une approche plus collaborative (Verstraete et Fayolle, 2005)⁵.

Dans cet enjeu de conjugaison de l'acquisition de connaissances techniques externes avec le développement de compétences propres afin de procurer des avantages comparatifs dynamiques au pays, les pouvoirs publics mettent en place des stratégies pour (i) développer l'économie numérique, (ii) promouvoir l'administration électronique et (iii) diffuser les outils numériques auprès des citoyens par la création d'espaces publics numériques (EPN)

¹ Diagnostic du territoire, analyse de l'administration, etc.

² Chesbrough Henry W. (2003). Open innovation, Boston, Massachusetts, Harvard Business School Press

³ Les outils de bureau appelé « *desktop manufacturing* » incluent l'imprimante 3D, la découpe au laser, et les logiciels de CAD (conception/design assistée par ordinateur).

⁴ Chabaud D. et J. Ngijol. 2005. « La contribution de la théorie des réseaux sociaux à la reconnaissance des opportunités de marché », *Revue Internationale PME*, vol. 18, n° 1, p.29-46. Chabaud D. et J. Ngijol. 2010. « Quels réseaux sociaux dans la formation de l'opportunité d'affaires ? », *Revue française de gestion*, n° 206, p.129-147.

⁵ Thierry Verstraete et Alain Fayolle, *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol 4, n°1, 2005

fonctionnant davantage comme des biens communs, au sens de la nouvelle économie institutionnelle et dans lesquels il est attendu plus d'externalités positives que de services marchands. Ces espaces institutionnels (Fab-Lab, Makerspace, etc.) forment alors un processus d'apprentissage organisationnel collectif qui donne l'opportunité à l'économie de s'engager dans de nouvelles trajectoires technologiques pour se repositionner au sein du marché mondial.

Dans cette optique de changement du mode de production et de recherche, l'intégration du numérique dans les activités de production industrielle a été identifiée comme une opportunité de rupture pour améliorer l'efficacité de la formation, de la rénovation et de la gestion & exploitation du savoir et du savoir produit, d'autant que le numérique est à l'origine de l'émergence de nouveaux modèles économiques et d'une transformation du rapport à la propriété, à la consommation et au travail.

Selon l'étude *Keeping Score, Why Digital Transformation Matters*¹ menée par Coleman Parkes pour le compte de CA Technologies, la transformation digitale dans le monde a un impact beaucoup plus fort sur les pays en développement que sur le reste du monde. Cette situation est d'autant plus probable que ce sont les emplois les moins qualifiés qui seront prioritairement concernés, même si les hypothèses de rupture (50 % des emplois détruits ou structurellement modifiés) côtoient des approches moins déstructurantes².

Pour lever l'obstacle à l'*upgrading* technologique de leur économie qui freine l'intégration de leurs entreprises aux chaînes de valeur mondiales, les pouvoirs publics des pays en développement placent le numérique comme levier stratégique au cœur même de leurs réformes structurelles. La course à l'acquisition de ces technologies disruptives se fait par la création de tiers lieux d'un nouveau type offrant à un large public l'accès aux moyens modernes d'invention, d'innovation et de prototypage rapide que représente la production numérique en vue de: (i) développer auprès du grand public la conception assistée par ordinateur dans la production de biens, (ii) offrir l'accessibilité à la fabrication de biens pour les chercheurs et les porteurs de projets innovants, (iii) renforcer l'apprentissage par la facilitation à l'accès aux outils de fabrication numérique et (iv) propulser la création d'entreprises fondées sur les technologies numériques.

Sur tous ces sujets, la légitimité du territoire est entière, par le fait que :

- Les échanges d'expérience apparaissent essentiels à une telle évolution managériale à grande échelle. Dans ce contexte, la proximité physique des contacts entre acteurs est un facteur de réussite supplémentaire. La communication virtuelle ne saurait remplacer la communication directe, la relation multi-canal est à privilégier,
- Les acteurs de la gouvernance économique locale (ou territoriale) ont plusieurs rôles à jouer, que ce soit dans la mise en place d'une offre de proximité de formation-coaching, dans l'animation de réseaux de praticiens, dans leur mission d'exemplarité au niveau de

¹<http://www.storm.ie/insights-web/PublishingImages/Pages/Challenges-and-Benefits-of-Digital-Transformation-in-the-Public-Sector/Keeping%20Score%20%20Why%20Digital%20Transformation%20Matters.pdf>.

² – « Impact de la robotique sur l'emploi à l'horizon 2040 » – Laurie GRZESIAK – Analyse prospective n° 190 / « ASEAN in transformation » – Jae-Hee CHANG, Gary RYNHART et Phu HUYNH – OIT juillet 2016

leurs propres structures et entités ou encore dans l'accompagnement matériel et financier de cette transition organisationnelle,

- Globalement, les analystes qui y font référence se rejoignent pour mentionner le fait que la démarche de réinvention du travail est au moins autant « bottom-up » que « top-down ». La prise de données et la diffusion des bonnes pratiques doit donc s'organiser au plus près de leurs sources pour une plus grande efficacité collective.

L'objet de cet appel à communication porte ainsi sur la performance globale d'un territoire¹ qui est liée au comportement des acteurs en termes de capacités et des incitations politiques, d'une part, et des interactions développées entre les acteurs du développement², d'autre part pour induire dans le tissu économique et social un processus de destruction créatrice par lequel des technologies nouvelles et de modèles d'affaires se substituent aux anciens.

Pour cette IV^{ème} rencontre du CEDITER, sans être exhaustif, ni limitatif, plusieurs thèmes sont suggérés dans le but de revisiter le concept de développement territorial à l'ère du numérique et de l'innovation ouverte.

I. Monde du libre et 4^{ème} révolution industrielle

La transition numérique transforme le rapport au travail du fait de la modification plus ou moins profonde de l'activité (automatisation robotisation, prééminence de la matière grise sur l'aptitude physique) et des chaînes de valeur (coconception ou coproduction entre producteur et consommateur). Le monde du libre contribue également à transformer les modèles économiques existants, par le déplacement ou la diminution de la valeur ajoutée et par l'esprit de partage non-marchand qu'il sous-tend.

Ces évolutions entraînent simultanément un fractionnement et une internationalisation poussés des chaînes de valeur. De ce fait, le contenu local du travail et son organisation sont de plus en plus interdépendants du global³.

Comment les territoires peuvent-ils transformer ces contraintes en opportunités, au sein d'une logique de « glocalisation » ?

II. Gouvernance et politiques développées à l'échelle des territoires pour promouvoir l'écosystème favorable au numérique

Si la théorie de la destruction créatrice est mise en avant par la majorité des observateurs. Il semble néanmoins peu probable que son fonctionnement spontané à l'échelle d'un territoire soit satisfaisant pour les actifs concernés. En effet, à cette échelle, il est rare d'être en présence d'un écosystème socioéconomique complet, qui permettrait des transferts progressifs d'un domaine d'activité à un autre dans un délai court. Des politiques d'accompagnement à l'adaptabilité des personnes concernées, à leur mobilité professionnelle et géographique éventuellement nécessaire et le besoin en ressources financières de formation principalement peuvent constituer des freins structurels à un tel redéploiement.

Parallèlement, la gestion des compétences nécessaires à la digitalisation de l'économie par ses acteurs impose la mise en œuvre d'outils de formation et d'information au plus près des

¹Les processus de spécialisation industrielle à l'échelle internationale non pas au moyen des théories traditionnelles de l'échange international (avantage comparatif) mais par la présence de rendements croissants (Krugman, 1985).

² Ici, il s'agit des autorités locales et du gouvernement.

³ Claude BROUDO - 2013

bassins de vie et des lieux d'activité, offre de ressources pour laquelle le territoire a pleine légitimité.

Dans ce cadre, quelle gouvernance et quelles politiques publiques sont pertinentes pour les territoires au regard des besoins sociaux et économiques de leur population résidente ?

III. La digitalisation des entreprises

L'impact de la transformation numérique est complexe à saisir par les dirigeants d'entreprises. La diversité des applications (forme de commercialisation, offre de produits ou de services, mode de production ou de gestion) crée une difficulté objective à se projeter dans un avenir aussi riche de potentialités que de désillusions et fausses pistes probables.

Par ailleurs, une étude du MIT¹ a montré que les entreprises qui ont le plus investi dans le numérique ne sont pas nécessairement celles qui en ont tiré le plus de profit. Les facteurs déterminants se révèlent immatériels et tiennent à l'organisation, à la vision des dirigeants, à leur volonté de favoriser les collaborations horizontales dans des actions cohérentes avec une stratégie de long terme.

De même que pour les actifs résidents, comment et en quoi les acteurs publics du territoire peuvent-ils accompagner les acteurs économiques dans la transition numérique à laquelle ils sont confrontés ?

IV. Les espaces d'innovation de type nouveaux (Fab-Lab, Makerspace, etc.) et la spécialisation des territoires

Des ateliers citoyens aux ateliers serviciels en passant par les ateliers collaboratifs dans le marché, la gamme et le nombre de ces espaces d'innovation ne cessent de croître et se diversifier de par le monde, offrant aux porteurs de projets innovants, aux chercheurs et bricoleurs une assistance opérationnelle de formation technique, financière et logistique, au-delà de ce qui est disponible dans un seul laboratoire de recherche universitaire. La promotion de ces lieux d'échange de savoirs, d'expériences et de formation qui épousent le réel pour mieux le faire évoluer et le transformer, nécessite l'intervention de l'État car celle-ci se réalise dans un cadre incertain d'interdépendances, de présence de phénomènes d'externalités non marchandes, d'une multitude de collaborations et de partenariats nationaux et internationaux.

Tous ces facteurs étant reliés aux aspects organisationnels et spatiaux, cela pose la question du choix des ateliers à développer. Y-a-t-il un modèle type d'ateliers à généraliser à l'ensemble de l'économie ? Comment aller à la spécialisation des territoires ?

2 - COMITE SCIENTIFIQUE

Présidents

- CHETTAB Nadia, Professeur, Université Badji Mokhtar Annaba - Algérie.
- CONTI Serge, Président du CEDITER, Paris - France.

¹ « The digital advantage : how digital leaders outperform their peers in every industry ? » - George WESTERMAN – Cap Gemini / MIT Sloan management 2012.

Membres

- SILEM Ahmed, Professeur, Université Lyon – France
- BOUKLIA-HASSEN Rafik, Professeur, Université Oran 2, Oran - Algérie.
- BENABDALLAH Youcef, Professeur, ENSSAE Alger - Algérie.
- BENAMARA Mansour, Professeur, Université Badji Mokhtar Annaba - Algérie.
- BOUKALKOUL Hocine Rafik, Professeur, Université Badji Mokhtar Annaba - Algérie
- DJAOUHDOU Redha, Professeur, Université Badji Mokhtar Annaba - Algérie.
- LEVET Jean Louis, Haut responsable de la coopération France-Algérie, Paris- France.
- GHAZOUANI Kamel, Professeur, IHEC, Université de Tunis - Tunisie.
- GIARD Didier, Membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, ancien vice-doyen, Université Paris-Est-Créteil - France.
- GRUMO Rosalina, Professeure, Université de Bari « Aldo Moro » - Italie
- SALHI Abdelkader, Professeur, Université Badji Mokhtar Annaba - Algérie.
- LAKHAL Nabila, Maître de conférences A, Université Badji Mokhtar Annaba - Algérie.
- SCALERA Francesco, Maître de conférences, Université Aldo Moro, Délégué régional du CEDIMES, Bari - Italie.
- MIROCHNIKOFF Yvan, Maître de conférences, Université Paris-Est-Créteil - France
- BOUSNAOUBRA Ali, Maître de conférences A, Université Badji Mokhtar Annaba – Algérie.

3 - COMITE D'ORGANISATION

Présidents

- DEBBAH HOCINE, Chef de département économie, Université Badji Mokhtar Annaba.
- DHYVERT Denis, Secrétaire général du CEDITER, Paris -France.

Membres

- BOULKEDRA Naziha, Maître de conférences A, Université Badji Mokhtar Annaba.
- AFIF Hana, Maître de conférences A, Université Badji Mokhtar Annaba.
- BECHKER Ilhem, Maître de conférences B, Université Badji Mokhtar Annaba - Algérie.
- DRIS Khaled, Maître de conférences B, Université Badji Mokhtar Annaba - Algérie.
- MERABET Faouzi, Maître de conférences B, Université Badji Mokhtar Annaba - Algérie.
- NAOUI Hayet, Maître de conférences B, Université Badji Mokhtar Annaba - Algérie.
- ZAKARIA Hamza, Maître de conférences B, Université Badji Mokhtar Annaba- Algérie.

4 - FORMAT DES PROJETS DE COMMUNICATION

Langues officielles de la Conférence

- La conférence peut être tenue dans une de ces **trois langues**: Arabe, anglais, français.

Résumé

- Décrire de manière précise, maximum de 1500 mots, la problématique, les résultats de recherche ou l'étude de cas et les références sélectives en appui au projet de communication.

Procédure d'évaluation des communications

- Toute soumission sera évaluée anonymement par deux lecteurs. Le comité scientifique prendra une décision finale (acceptation ou rejet) sur chaque soumission.

Présentation des articles avec participation

- Les articles doivent être présentés directement par leurs auteurs.
- temps à disposition : 15 minutes.

Actes de la conférence

- Tous les articles finals envoyés par les auteurs seront soumis à une «peer review» afin de permettre la publication d'une Sélection par l'éditeur officiel de la Conférence.

Dates importantes

- Date finale de soumission du **résumé** : **9 avril 2020**.
- Date de notification d'**acceptation des résumés** : **30 avril 2020**.
- Remise des **présentations en format Powerpoint** : **20 mai 2020**.
- **Dates de la Conférence** : **9 et 10 juin 2020**
- **Journée doctorale** : **11 juin 2020**
- **Soumission de l'article final** pour évaluation par les pairs: **31 juillet 2020**.
- **Correspondance** (projets, résumés et présentations) : annaba2020@cediter.eu

LES PROJETS DOCTORAUX

Atelier doctoral

- Le 11 juin, un atelier doctoral et des tables rondes seront organisés pour permettre aux doctorants de présenter leur état d'avancement. Les doctorants désirant participer dans cet atelier doivent envoyer leurs propositions avant **le 9 avril 2020**.
- **Réponse du Comité scientifique** restreint aux doctorants **30 avril 2020**.
- Remise des **présentations en format Powerpoint** aux organisateurs le **20 mai 2020**.
- **Correspondance** (projets, résumés et présentations) : annaba2020@cediter.eu

APERÇU SUR LA WILAYA DE ANNABA



La wilaya d'Annaba est située dans le nord-est de l'Algérie à 536 km à l'est de la capitale Alger et à 105,7 km à l'ouest de la frontière tunisienne. Des ruines romaines à la basilique de Saint Augustin, Annaba renferme de nombreux sites naturels et vestiges historiques qui témoignent, encore aujourd'hui, du rôle majeur et de la longue histoire de la ville. Depuis le paléolithique, période durant laquelle l'Homme est apparu dans la zone de Ras-Al- Hamra (Cap de Garde) à l'arrivée des Arabes puis des Turcs en passant par les Phéniciens, les Numides, les Romains et les Vandales, "l'antique Hippone" a laissé place à "Annaba la coquette".

Transport aérien: Annaba est desservie de France directement à partir des villes de Paris, Lyon et Marseille. Pour les autres pays de départ, un transit par Alger est nécessaire.